

## Assainissement - Programme 1999 de travaux - Demande de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le budget primitif 1999 adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 mars 1999, le report de crédit de 1998 et le financement complémentaire prélevé sur les disponibilités (Conseil Municipal de juin 1999, affectation de l'excédent du compte administratif 1998) permettent de retenir un programme d'investissements correspondant aux catégories de travaux suivantes :

### **Réseau d'assainissement**

- Entretien/Exploitation	)	
- Extension	)	
- Opérations individualisées	)	23 550 000 F HT
- Réhabilitation	)	
- Etudes diverses	)	

### **Station d'épuration**

- Travaux neufs/ Grosses réparations	)	
- Valorisation des boues	)	10 700 000 F HT
- Télécommande/Télégestion	)	
- Traitement complet de l'azote	)	

### **Equipements du Service**

- Matériel et outillage d'exploitation	)	1 526 000 F HT
---	---	----------------

<b>Construction bâtiment CTM</b>	)	2 000 000 F HT
	)	-----

**TOTAL** **37 776 000 F HT**

### **Financement travaux :**

. 32 276 000 F HT BP 1999 (autofinancement et aides de l'Agence de l'Eau)

. 2 500 000 F HT - Report 1998

. 3 000 000 F HT - Affectation excédent CA 1998.

### **1 - Réseau d'assainissement**

#### **1.1 - Entretien/Exploitation**

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, hors travaux neufs d'extension, les principales dépenses d'investissement prévues en 1999 sont les suivantes :

#### **. Travaux neufs pour le compte de tiers :**

Branchements sur réseau existant, travaux de maçonnerie 893.2315/00513 - CS 30800 (Financement BP 1999)	1 300 000 F HT
--	----------------

**. Travaux neufs sur réseau - Réhabilitation**

- Réhabilitation collecteurs visitables et non visitables : Chemin du Vernois et liaison Rue de Chalezeule - Rue Tristan Bernard, Rue Donzelot, centre-ville bas de la Rue des Granges  
893.2315/89117 - CS 30800

5 500 000 F HT

(Financement :

4 000 000 F HT - BP 1999

1 500 000 F HT - Affectation excédent

CA 1998)

*1.2 - Extension de réseau*

- Rue du Refuge	850 000 F HT
- Chemin de la Grange Marguet	750 000 F HT
- Chemin de Terre Rouge	400 000 F HT
- Chemin de la Baume	500 000 F HT
- Desserte riverains City	300 000 F HT
- Rue Flammarion et Rue Leverrier	1 500 000 F HT
- Cité Observatoire, Rue Galilée	1 500 000 F HT
- Solde Rue Goudimel	300 000 F HT
- Divers à décider en cours d'année 893.2315/00513 - CS 30300	400 000 F HT
	6 500 000 F HT

(Financement :

4 000 000 F HT - BP 1999

2 500 000 F HT - Report crédit 1998)

*1.3 - Opérations individualisées***- Construction du Collecteur Nord-Ouest**

- Financement des travaux de cet ouvrage structurant sous la voie des Montboucons. Cette opération a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 1997

893.2315/97005 - CS 30300

(Financement BP 1999)

4 500 000 F HT

**- Parc Scientifique et Industriel des Montboucons**

- Construction de réseau d'égout dans le cadre des viabilités du PSI

893.2315/96047 - CS 30300

(Financement BP 1999)

1 000 000 F HT

**- Equipement des déversoirs d'orages**

- Equipement du réseau de mesure de la pollution émise aux déversoirs (obligation réglementaire, décret du 22 décembre 1994).

893.2315/96003 - CS 30800

(Financement BP 1999)

100 000 F HT

**- Dérivation échangeur Planoise**

- Travaux de consolidation du collecteur Ouest et de modification de réseau dans le cadre des travaux de voirie du secteur Micropolis.

893.2315/96007 - CS 30300

(Financement BP 1999)

500 000 F HT

**- Dépollution par temps de pluie**

- Lancement du programme de travaux visant tout à la fois à lutter contre les inondations lors des orages et à limiter les déversements en milieu naturel par temps de pluie, en stockant les eaux dans des bassins implantés en différents points du réseau. Il est proposé de débiter ce programme par le traitement de l'insuffisance des réseaux secteur Tristan Bernard/Fontaine-Argent ; ce projet fera l'objet d'une délibération spécifique du Conseil Municipal

893.2315/98005 - CS 30300

(Financement BP 1999)

4 000 000 F HT

*1.4 - Matériel logiciel cartographie***- Informatisation des données cartographiques du réseau d'assainissement**

- Acquisition de données et de matériel nécessaires à la cartographie informatisée du réseau

893.2315 - 89020 - CS 30800

(Financement BP 1999)

150 000 F HT

**2 - Station d'épuration***2.1 - Travaux neufs - Grosses réparations***Opérations prévues en 1999**

Réhabilitation de la ligne de digestion des boues n° 2 (environ 3 à 3,5 millions de francs suivant l'état des ouvrages) ;

Aménagement de sécurité pour les ouvrages de prétraitement et le bassin d'aération de la tranche 2 ;

Mise en place de garde-corps dans les clarificateurs tranche 2 ;

Réfection de voirie du secteur tranche 2

Total station d'épuration

893.2315/86800 - CS 30800

4 500 000 F HT

(Financement :

3 000 000 F HT BP 1999

1 500 000 F HT Affectation

excédent 1998)

*2.2 - Traitement complet de l'azote à Port Douvot*

Une somme de 6 000 000 F est provisionnée pour lancer l'opération relative au traitement complet de l'azote à la station d'épuration, opération décidée par le Conseil Municipal du 14 décembre 1998.

893.2315/99002 - CS 30800

(Financement BP 1999)

6 000 000 F HT

*2.3 - Valorisation agricole des boues***. Mise à jour du plan d'épandage des boues**893.2315/85801 - CS 30800  
(Financement BP 1999)

50 000 F HT

*2.4 - Télécommande/Télégestion***. Evolution du système de Gestion Technique Centralisée**893.2315/80800 - CS 30800  
(Financement BP 1999)

150 000 F HT

**3 - Equipement du Service**

En dehors des investissements relatifs au réseau d'assainissement et à la station d'épuration, il est envisagé d'acquérir du matériel d'exploitation, informatique, transport et mobilier.

*Matériel de transport - véhicules spécialisés :*

- \* Engin de manutention polyvalent à la station d'épuration,
- \* Chargeur à pneus pour les boues d'épuration,
- \* remplacement d'un véhicule de liaison et de deux fourgons.

Total matériel de transport  
(893.2182/0513 - CS 30800)

900 000 F HT

L'équipement prévisionnel du Service Assainissement représente :

- Montant global  
(Financement BP 1999)

1 526 000 F HT

**4 - Bâtiment CTM**

Une provision est prévue pour la réalisation d'un bâtiment de bureaux au Centre Technique Municipal de la Pelouse. Ce projet fera l'objet d'une délibération spécifique du Conseil Municipal.

893.2313/96002 - CS 30800

2 000 000 F HT

Sur avis favorable de la Commission Assainissement réunie le 23 février 1999, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme d'investissements 1999 du domaine Assainissement,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés ou factures à intervenir après appel d'offres,
- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) éventuel(s) permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires et ceci, dans la limite des crédits ouverts pour le programme 1999,

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau, conformément au 3<sup>ème</sup> contrat d'agglomération du 15 décembre 1994 passé avec cet organisme,

- procéder à l'ajustement, en dépenses et en recettes au budget supplémentaire de l'exercice courant, des aides de l'Agence de l'Eau obtenues en fonction des montants réels des travaux effectués,

- solliciter l'aide de l'Etat pour ces travaux et réaffecter la recette obtenue au chapitre ayant supporté la dépense, cette aide venant en déduction de la part à la charge de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 2 avril 1999.*